

L'an **deux mil vingt**, le **quinze septembre** à vingt heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle multi-activités, 6 rue
des Frênes, en séance publique sous la présidence de Monsieur Paulo Baptista,
Maire.

Etaient présents : MM. COUBARD COUTARD DULUARD GRUAU LÉBOUCHER MARTIN
PEYÉ REYNAERT Mmes AGIN BRIFFAULT GOUALARD GUERRIER GUITTET-ALANIC
LOUVEAU

Date de convocation : 11 septembre 2020

Date d'affichage : 11 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Secrétaire de séance : M. LÉBOUCHER

L'ordre du jour est le suivant :

1. ECLAIRAGE PUBLIC : rue des poiriers et rue des échelles
2. VOIRIE : Chemin des échelles déclassement
3. TGV : classement sonore, avis
4. COMMUNAUTE COMMUNES LBN : nomination délégué suppléant
syndicat Vègre Deux Fonts et Gée
5. BUDGET : Décision modificative n°4
6. DIVERS :
 - Elagage
 - Emplacement panneau rue des Vieux Tilleuls
 - Participation des conseillers aux commissions communautaires
 - Remerciements subventions

I. ECLAIRAGE PUBLIC : centre bourg

Délibération n° 2020-09-47

M. le Maire présente le détail des offres concernant le remplacement (rue des Poiriers) et la
création d'un point lumineux (rue des échelles),

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

ACCEPTE :

- les devis

Citéos 2019-098/PP indice A, relatif à la rénovation de l'éclairage public rue des Poiriers pour
un montant de 4 418 € HT + option de remplacement des 5 mâts : 1 260.00 € HT

Citéos 2020-095/PP indice A, relatif à l'extension de l'éclairage public, RAL gris, rue des
Echelles pour un montant de 6 757.27 € HT.

Soit un montant total de 14 922.32€ TTC

II . VOIRIE : Chemin des échelles déclassement

Délibération n° 2020-09-48

Vu la délibération n°2020-03-18 et son annexe 1

Considérant le procès-verbal de délimitation de la propriété de la personne publique établi par Air Géo référencé LM.077.2020/200659

Considérant le rapport et avis favorable de M. RAIMONDEAU Moïse, commissaire enquêteur, mandaté dans le cadre de l'enquête publique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité,

ABROGE l'annexe 1 de la délibération n°2020-03-18

CONSTATE la désaffectation de 23 m² de la VC n° 42, conformément au procès-verbal de délimitation de Air Géo - annexe 1b-

III. Réseau Ferré (TGV) : classement sonore 2018, avis

Délibération n° 2020-09-49

Monsieur le Maire présente le rapport de révision du classement sonore 2018 du réseau Ferré de la région transmis par la direction départementale des territoires dans le cadre d'une consultation du conseil municipal.

Le dossier de classement sonore sera à la disposition du public.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité,

DONNE un avis favorable.

IV. COMMUNAUTE COMMUNES LBN : nomination délégué suppléant syndicat Vègre Deux Fonts et Gée

Délibération n° 2020-09-50

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu délibération de la communauté de Communes Loué-Brulon-Noyen n°29-07-2020-09

Considérant que le conseil municipal doit confirmer la nomination de M. DULUARD en tant que délégué suppléant du Syndicat Vègre Deux Fonts et Gée,
La suppléance concerne M. Cribier Stéphane (Longnes)

M. DULUARD, ayant obtenu l'unanimité des voix, est proclamé délégué suppléant.

VI. BUDGET : Décision modificative n°4Délibération n° 2020-09-51

M. Le maire indique que compte tenu des fonctions remplies par plusieurs agents prévues à l'annexe du décret du 3 juillet 2006, la mise en place de la NBI est nécessaire. Compte tenu des rappels de traitements à effectuer, Monsieur le Maire propose les décisions modificatives budgétaires suivantes :

Section Fonctionnement	Dépense	
Chap 012	Article 6411	+ 2 700 €
	Article 6453	+ 1 600 €
Chap 011	Article 615228	- 4 300 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les décisions modificatives budgétaires telles que présentées.

VII. DIVERS**1. Fibre**

Elagage. Mme Briffault expose la demande de Sarthe numérique concernant l'élagage des haies situées à proximité du lieu-dit « Le Champ ». A l'instar des travaux de mise en place générale sur la commune de la fibre, la prise en charge sera effectuée par la commune exclusivement pour l'installation. Par la suite, l'entretien de la haie devra être effectué par les propriétaires des terrains.

2. Voirie

Monsieur le maire donne lecture du courrier de Madame Pelletier du 07 septembre 2020 relatant les difficultés pratiques engendrées par la présence de 2 panneaux de 2 rues distinctes sur son habitation. Monsieur le Maire ayant présenté une photo donnant visibilité sur la situation, le conseil municipal constate qu'il est difficile d'identifier les rues selon le positionnement actuel.

Suivant l'avis du conseil municipal, Monsieur le Maire prévoit de positionner le panneau de signalisation de la rue des Vieux Tilleuls, sur un mât fixé dans la voirie et positionné coté opposé de la rue.

3. Communauté de communes LBN : Candidatures à une participation consultative des conseillers aux commissions communautaires

M. Le maire rappelle que les nominations seront définies suite au vote du conseil communautaire de la LBN.

Se portent candidats :

Commission Bâtiments : Alexandre Duluard
Commission Culture : Martin Romuald et Bertrand Peyé
Commission Voirie : Franck Coutard
Commission Santé : Emilie Guittet-Alanic
Commission Environnement : Francis Gruau

4. Subventions

Monsieur le maire donne lecture des courriers de remerciements de l'AFM Téléthon et de l'APE du SIVOS de la Gée pour les subventions accordées au titre de l'année 2020.

5- Dépenses engagées par le maire dans le cadre de sa délégation.

M. Raimondeau, frais d'enquête publique rue des échelles, 699.24 €

6 - Nuisances sonores sur la commune

Monsieur le Maire évoque un problème récurrent de bruit, aboiements et motocross à proximité de la RD 357. Compte tenu de ses échanges sans effet, M. Le Maire décide de solliciter la gendarmerie.

7- Journée du patrimoine

Une permanence pour permettre la visite de l'Eglise sera tenue le dimanche 20 septembre 2020 de 14h à 18h par M. Brunet et M. Baptista

8- Réunions LBN et des syndicats mixtes

a-LBN

- M. le Maire relate que la commission environnement engage de nombreuses réflexions dont le maintien de l'ouverture de l'ensemble déchèteries (6), compte tenu des mises aux normes importantes à effectuer et la mise en place d'une collecte en porte à porte.

- Mme Briffault, a pris connaissance des zones économiques de la LBN et de l'impact de ces dernières sur l'emploi du territoire. La zone de Noyen est très active.

b- SIAEP Brains-Souligné.

Mme Louveau et M. Coutard ont assisté à la présentation du SIAEP Brains-Souligné et participé à l'élection du président, M. Francis HONORE (Coulans s/ Gée) et des 3 vices-présidents.

c- Syndicat Vègre Deux Fonts et Gée

M. Duluard a assisté à la réunion du Syndicat Vègre Deux Fonts et Gée du 15 septembre 2020. Le président élu est Marc Fronteau

9-communication

M. Reynaert prévoit une réunion pour la mise en place du site internet.

M. Peyé suggère la mise en place d'une page face-book de la commune avec modérateurs

10-environnement

Plusieurs élus relèvent les incivilités des administrés aux abords des Points d'Apport Volontaires et souhaitent vivement que des solutions voient le jour.

11-sénatoriales

Les grands électeurs ont eu l'occasion ou vont rencontrer individuellement les candidats aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Les autres conseillers n'ayant pas souhaité prendre la parole, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h00.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est proposée le 22 octobre 2020.

REPertoire

n° (1) : numéro de délibération

n° (2) : numéro de nomenclature

date	n° (1)	n° (2)	thème nomenclature	objet	page
15.09.20	2020-09-47	1.1	Marché public	Eclairage public : centre bourg	2020-049
15.09.20	2020-09-48	3.4	Limites territoriales	Voirie : Chemin des échelles déclassement	2020-050
15.09.20	2020-09-49	9.1	Autres domaines de compétence des communes	TGV : classement sonore 2018, avis	2020-050
15.09.20	2020-09-50	5.3.3	autres	LBN : Délégué suppléant Syndicat Vègre et Deux Fonts Gée-	2020-050
15.09.20	2020-09-51	7.1.4	Décisions modificatives	DM n°4	2020-051

Actes certifiés exécutoires :

- réception par le Préfet : 18 septembre 2020

- publication : 18 septembre 2020

Réunion du 15 septembre 2020

SIGNATURES

<u>AGIN Christine</u>	<u>BAPTISTA Paulo</u>	<u>BRIFFAULT Agnès</u>
<u>COUBARD Anthony</u>	<u>COUTARD Franck</u>	<u>DULUARD Alexandre</u>
<u>GOUALARD Aurélie</u>	<u>GRUAU Francis</u>	<u>GUERRIER Mathilde</u>
<u>GUITTET-ALANIC Emilie</u>	<u>LEBOUCHER Grégory</u>	<u>MARTIN Romuald</u>
<u>LOUVEAU Béatrice</u>	<u>PEYÉ Bertrand</u>	<u>REYNAERT Johan</u>